Évolutions récentes des taux de marge : de fortes disparités entre branches dans un contexte de hausse généralisée des prix

Le taux de marge, qui rapporte l'excédent brut d'exploitation (EBE) à la valeur ajoutée, permet d'analyser la profitabilité de l'économie française. Au troisième trimestre 2022, après les forts mouvements observés pendant la crise sanitaire, il se situait à un niveau proche de sa valeur moyenne en 2018. Les évolutions des taux de marge sont cependant contrastées par branche d'activité, les gains récents se concentrant dans les branches de l'énergie et des services de transports.

La décomposition des évolutions des taux de marge et des excédents bruts d'exploitation des branches selon les principaux facteurs économiques et comptables permet de mettre en avant le rôle de l'évolution différenciée des prix dans un contexte de hausse des coûts des intrants et de retour de l'inflation. Ainsi, l'augmentation des excédents bruts d'exploitation des branches de l'énergie et des services de transports résulte de ce que la hausse de leurs prix de vente a plus que compensé celles de leurs prix de consommations intermédiaires et des salaires horaires versés. En revanche, pour les autres branches, ces augmentations ne se sont pas compensées et l'excédent brut d'exploitation a baissé dans l'industrie hors énergie tandis qu'il est resté stable dans les services hors transports. Au-delà des fortes disparités entre branches, l'hétérogénéité peut être importante au sein des branches elles-mêmes, notamment celle des services de transport.

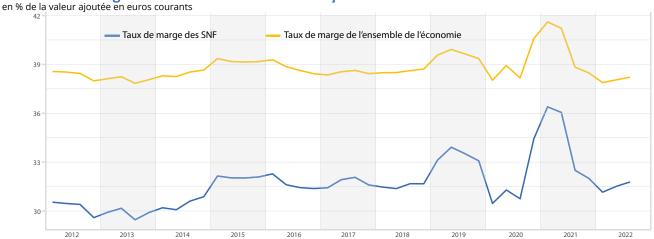
Le taux de marge de l'économie française est en 2022 proche de son niveau de 2018

Au troisième trimestre 2022, le taux de marge des sociétés non financières (SNF), qui rapporte leur excédent brut d'exploitation (EBE) à leur valeur ajoutée, s'est situé à 31,8 %, un niveau proche de sa valeur moyenne de 2018 (31,5 %, **Figure 1**). Entre 2019 et 2021, il a connu des évolutions heurtées, d'abord en 2019 où la comptabilisation simultanée du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) et de la réduction de cotisations sociales l'ayant remplacé a contribué à le relever ponctuellement, puis en 2020 et 2021 pendant la crise sanitaire.

Le contexte actuel, caractérisé par des mouvements de forte ampleur sur les prix de production et des consommations intermédiaires des entreprises, est susceptible d'influer sur les évolutions du taux de marge, au niveau agrégé comme à celui de chaque branche d'activité. Dans ce contexte de forts chocs, les estimations présentées ici sont susceptibles d'être révisées avec l'intégration de nouvelles informations dans les versions successives des comptes nationaux trimestriels et annuels. En particulier, les statistiques microéconomiques d'entreprises (ESANE), fondées sur leurs déclarations fiscales, ne sont que partiellement intégrées aux comptes 2019 et 2020, et non disponibles pour 2021 et bien entendu 2022. Les estimations des comptes nationaux pour ces années ne reposent pas sur une observation directe des résultats des entreprises, mais sont déduites des indicateurs conjoncturels macroéconomiques disponibles, portant notamment sur la production et les salaires des différentes branches d'activité, les prix de production, des échanges extérieurs et de consommation des différents produits ainsi que les impôts et cotisations payés par les entreprises et les ménages et les subventions qu'ils reçoivent, synthétisés dans les comptes nationaux trimestriels et annuels. Ces estimations sont donc susceptibles de réviser avec la publication des comptes nationaux définitifs 2019 à 2022 (mai 2023 à mai 2025).

Cet éclairage vise à étudier si l'évolution du taux de marge au niveau agrégé se retrouve également au sein des différentes branches de l'économie ou si elle masque au contraire des disparités entre les branches. Pour ce faire, l'analyse nécessite d'abandonner le champ des SNF pour se situer sur celui de tous les secteurs institutionnels

▶1. Taux de marge trimestriel de l'économie française et des sociétés non financières



Source: comptes nationaux trimestriels

confondus (SNF, sociétés financières, entrepreneurs individuels, administrations publiques, ménages propriétaires de leurs logements...). Si ce choix est dicté par l'absence de décomposition par branche du compte des seules SNF, les mouvements du taux de marge agrégé et du taux de marge des SNF apparaissent toutefois similaires sur les dernières années. Les données des comptes trimestriels permettent en effet de calculer un taux de marge au niveau de l'ensemble des branches de l'économie mais également au niveau de chaque branche d'activité.

Le taux de marge au niveau de l'ensemble des branches se situait au troisième trimestre 2022 à 38,2 % de la valeur ajoutée de l'économie. Ce niveau est supérieur à celui des seules SNF, du fait notamment de la prise en compte des entrepreneurs individuels dont l'EBE constitue l'essentiel de la valeur ajoutée. Pour autant, le niveau du taux de marge agrégé, au troisième trimestre 2022, se situait à un niveau proche de sa moyenne de 2018 (38,6 %), à l'instar du taux de marge des SNF.

Pour l'ensemble de l'économie, l'effet de la baisse de la productivité horaire sur le taux de marge est compensé par la baisse des impôts nets sur la production

En comptabilité nationale, le compte d'exploitation permet de partager la valeur ajoutée en trois parts : la rémunération des salariés, les impôts nets des subventions sur la production, revenant aux administrations publiques, et enfin l'excédent brut d'exploitation, revenant aux producteurs pour rémunérer le capital et financer l'investissement. La part revenant aux salariés augmente si les salaires évoluent plus vite que la valeur ajoutée produite, ce qui dépend des évolutions relatives de la productivité et des salaires par tête, et des prix relatifs de la valeur ajoutée et de la consommation.

Une décomposition usuelle des variations du taux de marge isole les contributions des gains de productivité par tête et des prix relatifs, qui jouent positivement, et du salaire moyen réel par tête¹, du taux de cotisation patronale et des impôts nets des subventions, qui jouent négativement.

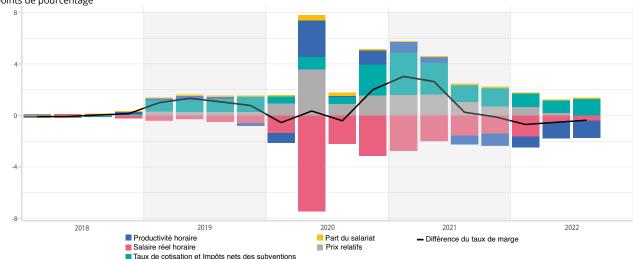
C'est cette décomposition qui est reprise ici pour l'analyse des taux de marge (agrégé et par branche) mais avec quelques ajustements, notamment un raisonnement sur la productivité horaire plutôt que par tête et la prise en compte de l'augmentation du nombre d'entrepreneurs individuels sur la période (encadré 1):

Entre 2018 et le troisième trimestre 2022, la relative stabilité du taux de marge agrégé résulte de deux facteurs principaux, qui jouent en sens inverse et se compensent globalement (▶ figure 2):

- la baisse de la productivité horaire (-1,9 % au troisième trimestre 2022 par rapport à la moyenne 2018), qui pèse sur le taux de marge (contribution de -1,4 point à l'évolution)
- les impôts sur la production nets des subventions, dont les montants agrégés ont été moins dynamiques que la valeur ajoutée sur la période, ce qui soutient le taux de marge (contribution de +1,3 point). Cela provient notamment de la baisse des impôts de production en 2021 et du versement d'aides à l'embauche et à la rémunération d'apprentis.

Le salaire moyen horaire réel et les prix relatifs contribuent peu à cette évolution. Salaires moyens, prix de la consommation et prix de la valeur ajoutée ont donc évolué de façon proche sur l'ensemble de cette période, même si des écarts ont pu se creuser durant la crise sanitaire avant de se résorber.

▶2. Taux de marge pour l'ensemble de l'économie, en écart à sa moyenne de 2018, et contributions à cet écart en points de pourcentage



Source: comptes nationaux trimestriels, calculs Insee

15 décembre 2022 - Éclairage

Pour l'ensemble de l'économie, la hausse des prix de vente a permis de compenser la hausse des prix des intrants, d'augmenter la masse salariale versée et d'accroître l'excédent brut d'exploitation

La proximité du taux de marge agrégé à son niveau moyen de 2018 ne signifie pas pour autant que l'EBE de l'ensemble de l'économie est resté stable sur la période. Comparé à son niveau moyen de 2018, il a augmenté de près de 24 Md€ au troisième trimestre 2022, pour une progression de la valeur ajoutée de 67 Md€ (en euros courants).

L'évolution de la valeur ajoutée en euros courants et de l'EBE, entre 2018 et le troisième trimestre 2022, peut se comprendre comptablement à partir des comptes de production et d'exploitation des comptes nationaux (**encadré 2**). En exprimant en milliards d'euros les contributions à l'évolution de l'EBE, cette décomposition permet de les rendre plus facilement commensurables au sein d'une branche mais aussi entre les branches.

Au troisième trimestre 2022 et comparée à son niveau moyen de 2018, la production de l'ensemble de l'économie a augmenté de 206 Md€ en euros courants, dont l'essentiel (161 Md€) provient de la dynamique des prix de production (c'est-à-dire par exemple des prix « sortie d'usine » dans le cas de l'industrie), le reste provenant de l'accroissement des volumes produits à prix constants (▶ figure 3). Dans le même temps, les consommations intermédiaires nécessaires à cette production ont augmenté de 139 Md€, essentiellement là aussi du fait de l'augmentation de leurs prix (108 Md€).

La hausse de la valeur de la production totale imputable aux prix (161 Md€) reste ainsi supérieure à celle des consommations intermédiaires (108 Md€). Cela signifie que dans l'ensemble et en moyenne, les producteurs ont pu bien transmettre les hausses des prix de leurs intrants dans leurs prix de vente, permettant dès lors une hausse de la valeur ajoutée en euros courant par le seul effet prix (52 Md€). Au total, la hausse de 67 Md€ de la valeur ajoutée totale résulte de l'accroissement du volume d'activité mais aussi, et surtout, de ce que la hausse des prix de production a globalement plus que compensé celle des prix des intrants. Ce constat est établi pour l'ensemble de l'économie mais masque des situations très contrastées selon les branches, certaines ayant pu bénéficier de prix de vente davantage en hausse que les prix de leurs intrants et de leurs salaires versés tandis que d'autres ont à l'inverse été pénalisées.

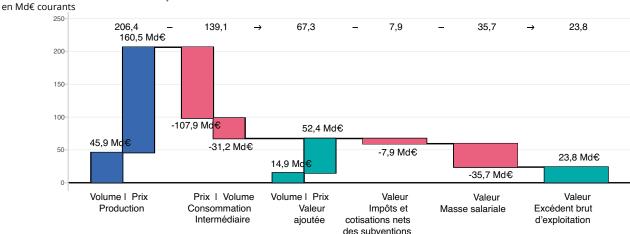
La hausse de la valeur ajoutée en euros courants (67 Md€) se répartit ensuite entre les impôts sur la production et les cotisations patronales nets des subventions, pour 8 Md€; les salaires bruts, pour 36 Md€; et l'excédent brut d'exploitation, pour 24 Md€.

Le fait que la part de la valeur ajoutée supplémentaire revenant à l'EBE (35,4 %) soit légèrement inférieure au taux de marge de 2018 se traduit bien par une légère baisse du taux de marge sur la période. Toutefois, globalement, la hausse des prix ne s'est pas accompagnée de déformation notable du partage de la valeur ajoutée.

De très fortes disparités entre branches

La relative stabilité du taux de marge agrégé, entre son niveau moyen de 2018 et celui du troisième trimestre 2022, masque toutefois de fortes disparités entre branches (▶ figure 4). En particulier, le taux de marge a fortement augmenté dans les branches énergétiques² (où il atteint 63,8 % au troisième trimestre 2022 après 55,3 % en 2018 et plus de 70 % au premier semestre 2022) et les services de transport (54,1 % après 30,4 %). Il s'établit d'ailleurs à un niveau historiquement élevé dans ces deux branches.

▶3. De la production de l'ensemble de l'économie à l'excédent brut d'exploitation : situation au troisième trimestre 2022, en écart à 2018



Source: comptes nationaux trimestriels, calculs Insee

Le taux de marge a en revanche nettement baissé dans l'industrie hors énergie³ (34,6 % au troisième trimestre 2022 après 36,4 % en 2018), la construction (31,1 % après 35,9 %) et les services marchands hors transports (41,0 % après 43,8 %).

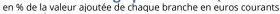
Les taux de marge des différentes branches présentent par ailleurs de forts écarts en niveau, qui tiennent pour grande partie à des facteurs structurels spécifiques à chaque branche, notamment l'intensité en capital des processus de production, qui nécessite de consacrer une plus grande part de la valeur ajoutée à renouveler le capital productif. La présente analyse se concentre toutefois sur les aspects conjoncturels, qui expliquent les écarts d'évolutions des taux de marge mais pas ceux en niveau.

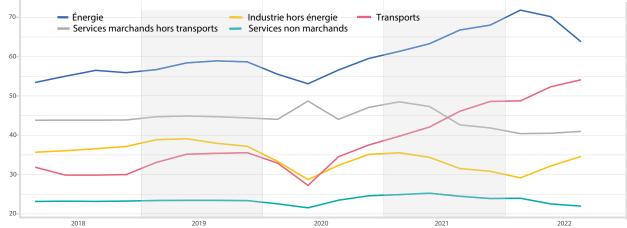
Les évolutions du taux de marge sont donc très hétérogènes selon les branches. Il en est de même de leurs facteurs d'évolution. En particulier, les prix relatifs contribuent fortement à la hausse du taux de marge dans les branches énergétiques et les services de transport et en constituent le principal facteur d'évolution ; au contraire, ils pèsent sur l'évolution du taux de marge dans les branches industrielles hors énergie et dans les services marchands hors transport (> figure 5). Ces contributions contraires traduisent le fait que dans les branches énergétiques et les services de transport notamment, le prix de valeur ajoutée (c'est-à-dire la résultante entre le prix de vente et le prix des intrants) a augmenté nettement plus vite que le prix moyen de consommation des ménages, alors que cela n'a pas été le cas dans d'autres branches. Ces évolutions se compensent globalement au niveau de l'économie totale.

De la même façon, la contribution du salaire réel horaire diffère selon les branches : il soutient le taux de marge dans l'industrie hors énergie et les services de transport, tandis qu'il pèse sur celui des services hors transport. Enfin, s'il s'observe dans la plupart des branches (hormis les services de transport), le recul de la productivité horaire pèse surtout sur le taux de marge de l'industrie (y compris les branches énergétiques) et sur celui de la construction.

Dans la suite, on s'intéresse successivement à l'évolution du taux de marge dans les branches où il a fortement augmenté (branches énergétiques et services de transport) et dans celles où il a diminué (industrie hors branches énergétiques et services marchands hors transport).

▶ 4. Taux de marge par branche (tous secteurs institutionnels confondus)





$Source: comptes\ nationaux\ trimestriels,\ calculs\ Insee$

▶5. Décomposition de l'évolution des taux de marges par branche

•		_				
	Productivité horaire	Part du salariat	Salaire réel horaire	Prix relatifs	Taux de cotisation et Impôts nets de subventions	Différence du taux de marge
Ensemble	-1,4	0,1	-0,4	0,0	1,3	-0,4
Agriculture	-0,1	-0,6	-0,3	1,7	-2,0	-1,2
Énergie	-9,5	-0,2	0,4	16,4	1,5	8,5
Industrie hors énergie	-4,7	0,0	2,9	-2,0	1,9	-1,8
Construction	-6,9	0,2	1,4	0,3	0,3	-4,8
Services de transports	1,7	2,4	1,8	16,5	1,3	23,7
Services marchands hors transports	-0,4	0,1	-0,8	-3,0	1,2	-2,9
Services non marchands	-0,9	0,1	-1,7	-0,3	1,5	-1,2

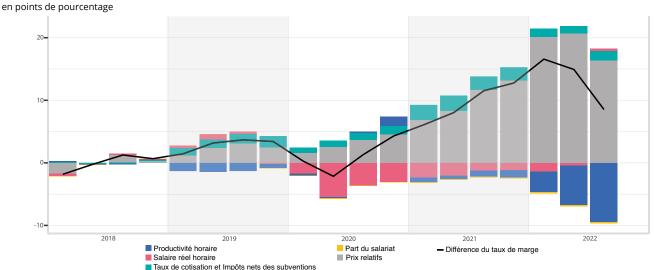
Source: comptes nationaux trimestriels, calculs Insee

Le taux de marge des branches énergie et services de transport a vivement augmenté sous l'effet de la hausse de leur prix de valeur ajoutée

Dans les branches énergétiques et les services de transport, le taux de marge a fortement augmenté depuis fin 2020. Au troisième trimestre 2022, il s'est établi à 63,8 % dans les branches énergétiques et à 54,1 % dans la branche des services de transport, soit 9 et 24 points au-dessus de leurs niveaux respectifs de 2018 (> figures 6 et 7). Cette forte hausse résulte principalement de l'augmentation, dans ces deux branches, des prix relatifs, du fait de l'envolée de leur prix de valeur ajoutée (+57 % dans les branches énergétiques et +38 % dans les services de transport). Ces hausses sont notamment dues à la très forte progression des prix du fret maritime à la sortie de la crise sanitaire, ainsi qu'à la hausse des prix de vente de l'électricité, tirés par les prix du gaz bien au-delà de la hausse des coûts moyens de production des énergéticiens. Pour ces derniers, la mise en place du bouclier tarifaire a permis aux prix de vente de suivre leurs déterminants usuels sans que cette hausse soit totalement répercutée sur les prix de consommation finale et intermédiaire en électricité, tandis que le mécanisme de récupération par l'État des charges du service public de l'énergie (CSPE) tend à limiter la hausse des prix de vente des énergéticiens.

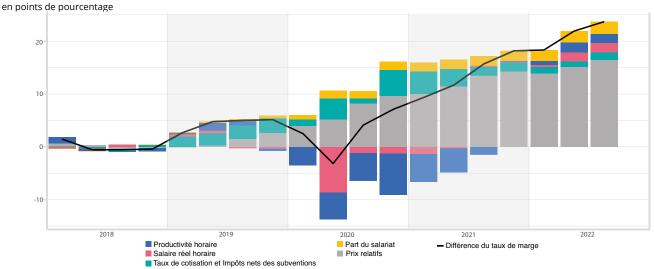
Dans les branches énergétiques, la contribution du salaire réel horaire à l'évolution du taux de marge est très légèrement positive, ce qui traduit une hausse du salaire horaire globalement en ligne avec celle du prix de consommation de

▶6. Taux de marge dans les branches énergétiques, en écart à sa moyenne de 2018, et contributions à cet écart



Source: comptes nationaux trimestriels, calculs Insee

▶7. Taux de marge dans les services de transports, en écart à sa moyenne de 2018, et contributions à cet écart



 $Source: comptes\ nationaux\ trimestriels,\ calculs\ Insee$

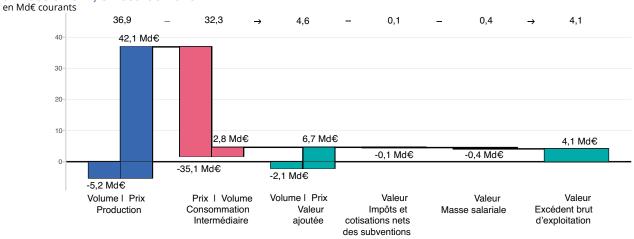
l'ensemble des biens et services. Dans les services de transport, la contribution du salaire réel horaire à l'évolution du taux de marge est nettement plus positive : le salaire horaire nominal a progressé moins vite que le prix de consommation. La masse salariale a augmenté de 1,1 Md€, soit nettement moins que la valeur ajoutée.

Dans les branches énergétiques, le recul de la productivité horaire début 2022 pèse sur le taux de marge, dans un contexte de baisse de la production d'électricité du fait de la mise en maintenance de plusieurs réacteurs nucléaires.

Dans les services de transport, la contribution de la part du salariat est assez significativement positive. L'emploi non salarié est en effet très dynamique dans cette branche depuis 2018, avec la très forte progression des emplois de livraison à domicile et de taxis - chauffeurs VTC. Toutes choses égales par ailleurs, ce dynamisme de l'emploi non salarié contribue positivement à la hausse du taux de marge, car les travailleurs indépendants ne versant pas de salaires, leur travail est rémunéré *via* leur revenu mixte, ce qui soutient l'excédent brut d'exploitation de la branche. Toutefois, cette contribution positive de l'emploi non salarié est pour partie annulée par une moindre contribution des gains de productivité : les emplois concernés, notamment dans la livraison à domicile, sont en effet des emplois à plus faible productivité que ceux du reste de la branche.

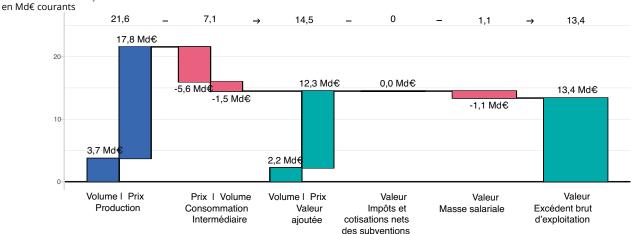
À ces hausses des taux de marge correspondent des gains importants d'excédent brut d'exploitation depuis 2018 : l'EBE a augmenté de 4 Md€ dans les branches énergétiques, entre 2018 et le troisième trimestre 2022, et de 13 Md€ dans les services de transport (▶ figures 8 et 9). Dans les deux branches, la hausse de l'EBE reflète quasi intégralement celle de la valeur ajoutée en euros courants, elle-même tirée par l'envolée de son prix.

▶8. De la production des branches énergétiques à leur excédent brut d'exploitation : situation au troisième trimestre 2022, en écart à 2018



Source: comptes nationaux trimestriels, calculs Insee

▶9. De la production des services de transport à leur excédent brut d'exploitation : situation au troisième trimestre 2022, en écart à 2018



Source: comptes nationaux trimestriels, calculs Insee

De fait, aussi bien dans les branches énergétiques que dans les services de transport, le prix de production a fortement augmenté entre 2018 et le troisième trimestre 2022, engendrant un gain de production de 42 Md€ à volumes constants dans les branches énergétiques, et de 18 Md€ dans les services de transport (notamment du fait de la hausse du prix de vente du fret maritime). Ces gains excèdent la hausse des coûts engendrés par le renchérissement des intrants (35 Md€ dans le cas des branches énergétiques et 6 Md€ pour les services de transport). *In fine*, il en résulte un gain de valeur ajoutée, de 5 Md€ dans les branches énergétiques et de 15 Md€ dans les services de transport, dont l'essentiel est imputable à la hausse des prix (7 Md€ et 12 Md€ respectivement).

Dans les branches énergétiques, la masse salariale a augmenté de 12,4 % depuis 2018, avec une hausse du salaire horaire, comme on l'a vu, similaire à celle du prix de consommation. Toutefois, la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée est, de façon structurelle, relativement faible dans cette branche (24 % en 2018), si bien que l'effet de la hausse de la masse salariale est relativement limité en niveau (+0,4 Md€), comparé à celle de la valeur ajoutée. Ainsi la hausse de la valeur ajoutée se retrouve presque intégralement dans l'excédent brut d'exploitation.

À ces fortes disparités entre branches peuvent s'ajouter des disparités au sein même d'une branche. Cela est sûrement le cas dans la branche des services de transport, où la hausse de la valeur ajoutée et de l'EBE est probablement concentrée sur une ou plusieurs sous-branches. La précision et le niveau de publication des comptes trimestriels ne permettent cependant pas d'étendre l'analyse au sein des branches.

Dans l'industrie (hors énergie), la baisse de la productivité et la dégradation des prix relatifs ont pesé sur l'évolution du taux de marge

À l'inverse des branches énergétiques, le taux de marge dans les branches industrielles hors énergie a diminué de 1,8 point entre 2018 et le troisième trimestre 2022 (**Figure 10**). L'un des principaux facteurs de cette baisse est le recul de la productivité horaire (-6,1 % au troisième trimestre 2022 par rapport à son niveau moyen de 2018) notamment dans la fabrication de matériels de transport. Ce recul de la productivité horaire pèse à hauteur de 4,7 points sur le taux de marge dans les branches industrielles hors énergie.

Le deuxième facteur de baisse du taux de marge, dans ces branches, est la dégradation des prix relatifs (contribution de -2,0 points), traduisant un moindre dynamisme du prix de valeur ajoutée par rapport au prix de consommation. La dégradation des prix relatifs est compensée par la baisse des salaires réels horaires versés, qui soutient le taux de marge (+2,9 points).

En revanche, les impôts sur la production nets des subventions contribuent positivement à l'évolution du taux de marge de ces branches, à hauteur de 1,9 point au troisième trimestre 2022 par rapport à 2018, du fait notamment de la baisse pérenne des impôts de production en 2021.

Comptablement, la valeur ajoutée en euros courants est stable entre 2018 et le troisième trimestre 2022, tandis que l'EBE baisse de 1 Md€ (▶ figure 11). Le volume d'activité baisse, mais cette baisse est compensée par la progression du prix de la valeur ajoutée. De fait, la hausse des prix de vente (34 Md€ de gain de production à volumes constants) excède tout juste celle des prix des intrants (surcoût de 30 Md€ à volumes constants). Comme par ailleurs la masse salariale de la branche a progressé durant la période, l'EBE est en légère baisse de 1 Md€.

Dans les services (hors transports), outre la dégradation des prix relatifs, la hausse des salaires a pesé sur l'évolution du taux de marge

Le taux de marge dans les services marchands hors transport est également en recul au troisième trimestre 2022, par rapport à son niveau moyen de 2018 (-2,9 points, ▶ figure 12). Son facteur principal est la dégradation des prix relatifs, qui pèse à hauteur de 3,0 points sur l'évolution du taux de marge entre 2018 et le troisième trimestre 2022. Dans une moindre mesure, le salaire réel horaire pèse sur l'évolution du taux de marge (-0,8 point), notamment dans les services financiers et d'assurance où les salaires horaires nominaux ont été plus dynamiques que le prix de consommation.

Contrairement à l'industrie, la productivité ne pèse que très modérément sur l'évolution du taux de marge dans les services marchands hors transport. La productivité recule dans certaines branches, notamment le commerce, mais elle progresse à l'inverse dans les services financiers et d'assurance ou encore dans ceux d'information-communication.

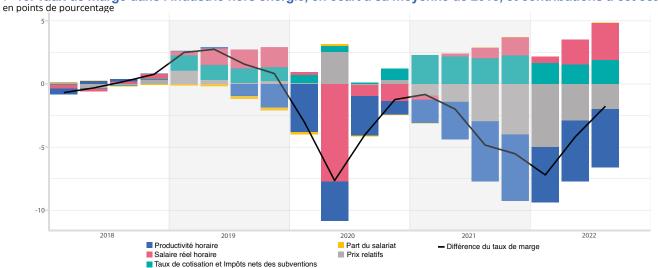
Comptablement, l'EBE augmente de 4 Md€ entre 2018 et le troisième trimestre 2022, alors que la valeur ajoutée en euros courants progresse de 29 Md€ (▶ figure 13). La hausse de la valeur ajoutée en euros courants provient du dynamisme de l'activité (pour 17 Md€) et, dans une moindre mesure, de l'accroissement du prix de valeur ajoutée (pour 12 Md€). De fait, la hausse des prix de production (gains de 31 Md€ à volumes constants) fait plus que compenser celle des intrants

24 Note de conjoncture

(coûts de 19 Md€ à volumes constants). Toutefois, la masse salariale a progressé de 20 Md€ sur la période, les deux tiers de cette hausse provenant de celle des salaires horaires. Ainsi, la hausse de la valeur ajoutée en euros courants est largement absorbée par celle de la masse salariale, ainsi que des impôts et cotisations qui sont assis sur cette masse salariale, de sorte que l'EBE progresse peu sur la période. •

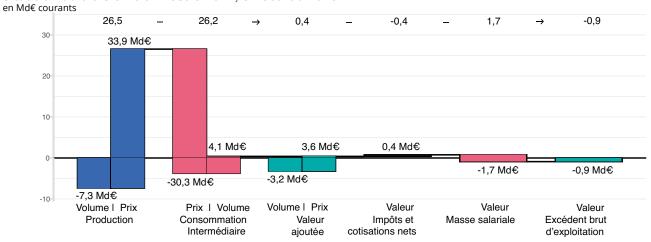
Thomas Laurent, Benjamin Quévat

▶10. Taux de marge dans l'industrie hors énergie, en écart à sa moyenne de 2018, et contributions à cet écart



Source: comptes nationaux trimestriels, calculs Insee

▶ 11. De la production des branches industrielles (hors énergie) à leur excédent brut d'exploitation : situation au troisième trimestre 2022, en écart à 2018

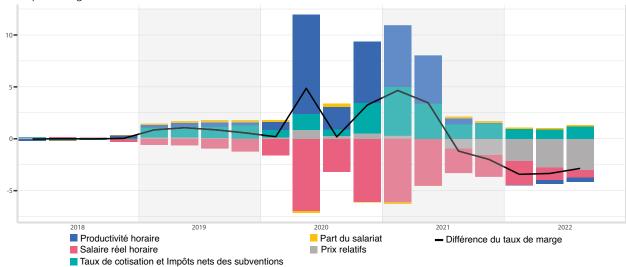


Source : comptes nationaux trimestriels, calculs Insee

15 décembre 2022 - Éclairage 25

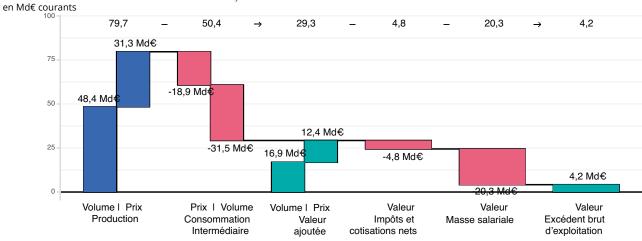
▶12. Taux de marge dans les services marchands hors transports, en écart à sa moyenne de 2018, et contributions à cet écart

en points de pourcentage



Source: comptes nationaux trimestriels, calculs Insee

▶13. De la production des services marchands (hors transport) à leur excédent brut d'exploitation : situation au troisième trimestre 2022, en écart à 2018



Source: comptes nationaux trimestriels, calculs Insee

Notes

- 1 Il s'agit du salaire moyen par tête déflaté par le prix de consommation, ce qui peut se voir également comme le pouvoir d'achat du salaire moyen.
- L'industrie hors énergie regroupe l'industrie agro-alimentaire, la fabrication de matériels de transport, la fabrication de biens d'équipement et les « autres branches industrielles » (industrie chimique, métallurgique, du bois et du papier, du textile...).

Encadré 1 : décomposition comptable de l'évolution du taux de marge

Le taux de marge rapporte l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée brute en valeur. Il s'écrit ainsi:

$$TM = \frac{EBE}{VA} = 1 - \frac{D1}{VA} - \frac{Imp\^{o}ts - Subv}{VA}$$

où le terme $\frac{D1}{VA'}$ désignant la part de la valeur ajoutée versée en rémunérations peut se réécrire :

$$\frac{D1}{VA} = (1+t) * \frac{VHT}{VA_{vol}} * \frac{W}{VHS} * \frac{VHS}{VHT} * \frac{P_c}{P_{VA}}$$

Dans cette équation, t est le taux de cotisation employeur, VA_{vol} la valeur ajoutée en volume, VHS le nombre d'heures travaillées par les salariés, VHT le nombre total d'heures travaillées, P_c le prix de la consommation, P_{VA} le prix de la valeur ajoutée et $\frac{W}{VHS} = \frac{D1}{P_c*VHS}$ le salaire horaire moyen réel, tel que déflaté par le prix de la consommation des ménages ménages.

- Ainsi, l'évolution du taux de marge se décompose entre : VA_{vol} l'évolution de la productivité horaire VA_{vol} qui joue positivement : toutes choses égales par ailleurs, la hausse de la productivité d'une heure travaillée augmente le taux de marge ;
 - les évolutions du salaire horaire moyen réel $\frac{W}{V\!H\!S}$ et du taux de cotisation employeur t qui jouent négativement (une hausse du salaire horaire ou du taux de cotisation, à productivité inchangée, se traduit par une baisse du taux de marge);
 - la part des heures salariées dans le volume horaire travaillé, ratio $\frac{V\!H\!S}{V\!H\!T}$ entre le nombre d'heures travaillées par les salariés et le nombre total d'heures travaillées, qui joue négativement : quand la part de salariés dans une branche diminue, davantage de travailleurs sont des entrepreneurs individuels non-salariés, qui rémunèrent leur travail via le « revenu mixte » qu'ils se versent, comptabilisé dans l'excédent brut d'exploitation, ce qui soutient celui-ci;
 - l'évolution des prix relatifs, c'est-à-dire du ratio $\frac{P_{VA}}{P_{c}}$ entre le prix de la valeur ajoutée et le prix de la consommation, qui joue positivement. En effet, lorsque le prix de la valeur ajoutée augmente plus vite que celui de la consommation, le taux de marge s'améliore car les entreprises doivent, pour maintenir un salaire moyen réel constant, moins augmenter les salariés que l'augmentation des prix de leur valeur ajoutée. Pour l'ensemble de l'économie, ces prix relatifs peuvent à leur tour être décomposés en trois facteurs : (i) le ratio entre le déflateur de la demande intérieure finale et le déflateur du PIB (termes de l'échange intérieur), qui dépend du ratio entre le déflateur des importations et celui des exportations, c'est-à- dire les termes de l'échange extérieur (▶note de blog termes de l'échange), (ii) le ratio entre prix du PIB et prix de la valeur ajoutée, qui dépend des impôts sur les produits (TVA, TICPE, etc.) minorés des subventions sur les produits. Ce ratio a notamment été affecté en 2022 par la mise en place des différents boucliers tarifaires sur l'énergie, qui contribuent à minorer les déflateurs du PIB et de la consommation par rapport à celui de la valeur ajoutée. Enfin, plus marginalement, (iii) le ratio entre prix de la demande intérieure finale et prix de la consommation, qui dépend des déflateurs des autres postes de la demande finale (investissement et consommation des administrations publiques notamment);
 - des impôts sur la production versés minorés des subventions à la production reçues.

En 2019, le CICE (Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi), comptabilisé en subvention sur la production en comptabilité nationale, a été supprimé et remplacé par une baisse pérenne du taux de cotisation employeur. Ainsi, dans la décomposition ci-dessus, l'effet du CICE sur le taux de marge, qui apparaissait dans la composante "Impôts nets des subventions", bascule en 2019 dans la composante « Taux de cotisation ». Par ailleurs, l'enregistrement en comptabilité nationale implique un décalage temporel : le CICE est comptabilisé en subventions jusqu'à la fin 2019 alors que la baisse de cotisation est enregistrée dès le début 2019, ce qui implique un double versement en 2019 qui soutient exceptionnellement le taux de marge. Dans les décompositions du taux de marge et de l'EBE qui sont présentées dans la suite, ces deux composantes sont donc regroupées (le taux de cotisation employeur n'ayant pas connu d'évolution significative, au-delà de la bascule du CICE). Cela s'écarte de l'usage, courant dans ce type d'analyse du partage de la valeur ajoutée, de décompter les cotisations sociales avec la masse salariale dans la part revenant aux salariés.

Cette décomposition peut être réalisée pour l'ensemble de l'économie ou pour chaque branche prise isolément. Dans ce cas, ce sont les agrégats spécifiques de la branche (productivité, prix de la valeur ajoutée, salaire horaire, impôts, subventions et cotisation, taux de salarié) qui interviennent dans la décomposition. Seul le déflateur de la consommation des ménages, qui sert au calcul des salaires réels et des prix relatifs, est toujours considéré sur l'ensemble des biens et services consommés par les ménages : les salariés utilisant leurs salaires pour consommer un ensemble de biens et de services, c'est bien l'évolution des prix de cet ensemble qu'il faut considérer pour calculer leurs salaires réels. •

Encadré 2 : décomposition additive de l'évolution de l'excédent brut d'exploitation

Le compte de production relie production (P1), consommation intermédiaire (P2) et valeur ajoutée (VA):

De même, le compte d'exploitation relie l'excédent brut d'exploitation (*EBE*) avec la valeur ajoutée, les impôts sur la production (*D29*), les subventions sur la production (*D39*), les cotisations sociales patronales (*D12*) et la masse salariale brute (*D11*) :

La différence par rapport à la période de référence (l'année 2018) est définie simplement :

$$\Delta X_t = X_t - \frac{X_{2018}}{4}$$

Et on obtient les décompositions suivantes :

$$\Delta VA_t = \Delta P1_t - \Delta P2_t$$

$$\Delta EBE_t = \Delta VA_t - \Delta (D29_t - D39_t + D12_t) - \Delta D11_t$$

Pour les grandeurs du compte de production, on peut également faire le partage volume-prix de l'évolution :

$$\Delta X_t = \Delta X_t^{vol} \frac{X_{2018}}{X_{2018}^{vol}} + \left(\Delta X_t - \Delta X_t^{vol} \frac{X_{2018}}{X_{2018}^{vol}} \right)$$

où le premier terme correspond à l'effet volume, c'est-à-dire la hausse qui aurait été observée si les prix étaient restés constants depuis 2018 et le deuxième terme à la différence entre la hausse en valeur et l'effet volume, donc l'effet prix.

Rappelons que la production est valorisée aux prix de base, c'est-à-dire aux prix auxquels le producteur la vend, du point de vue du producteur (donc hors impôts sur les produits, marges de commerce et de transport et y compris subventions sur les produits), et que les consommations intermédiaires sont valorisées aux prix de marché, c'est-à-dire les prix effectivement payés par les producteurs utilisateurs des biens et services consommés intermédiairement, y compris impôts sur les produits et marges et hors subventions sur les produits.

L'effet prix sur la valeur ajoutée est ainsi égal à la différence entre l'effet prix sur la production et celui sur les consommations intermédiaires, et mesure la transmission des prix des intrants aux prix de production, parfois désignée pass-through: une valeur positive indique que la hausse des prix des consommations intermédiaires a été plus que totalement transmise aux prix de production. Une valeur négative traduit une transmission seulement partielle de cette hausse.

Bibliographie

Victor Amoureux, Nicolas Carnot et Thomas Laurent (2022) « Termes de l'échange et revenu intérieur rééel : mesurer le pouvoir d'achat de la nation », blog Insee 9 septembre 2022. https://blog.insee.fr/termes-echange-revenu-interieur-et-pouvoir-d-achat/ ●

28 Note de conjoncture